

# CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU VENDREDI 23 JUIN 2023

*L'an deux mille vingt trois, le vingt trois juin à 18 heures 00, les membres du Conseil communautaire, convoqués le 15 juin 2023 se sont réunis au siège de Cœur Côte Fleurie, 12 rue Robert Fossorier à Deauville, sous la présidence de Monsieur Philippe AUGIER Président.*

*Nombre de membres en exercice : 41*

*Nombre de membres présents : 26*

*Nombre de votants : 37*

## PRÉSENTS :

Philippe AUGIER Président, Michel MARESCOT 1er Vice-Président, Sylvie DE GAETANO 3ème Vice-Présidente, François PEDRONO 4ème Vice-Président, Michel CHEVALLIER 6ème Vice-Président, Jacques MARIE 7ème Vice-Président, Philippe LANGLOIS 9ème Vice-Président, Françoise LEFRANC 11ème Vice-Présidente, Rebecca BABILOTTE, Claude BENOIST, Véronique BOURNE, Patrice BRIERE, Guillaume CAPARD, Christèle CERISIER-PHILIPPE, Florence GALERANT, Miriam GUERARD, Emmanuelle HONOREZ-BRULE, Fabienne LOUIS, Patricia NOGUET, Delphine PANDO, Didier QUENOUILLE, David REVERT, Patrice ROBERT, Ihsane ROUX, Dominique VAUTIER, Brigitte YVES DIT PETIT-FRERE

## ABSENTS :

Thierry GRANTURCO 5ème Vice-Président, Emmanuel LAUSSINOTTE, François HORENT, Caroline RACLOT-MARAIS

## ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Colette NOUVEL-ROUSSELOT, pouvoir à Philippe AUGIER, Yves LEMONNIER, pouvoir à Claude BENOIST, Régine CURZYDLO, pouvoir à Françoise LEFRANC, Jean-Guillaume d'ORNANO, pouvoir à Guillaume CAPARD, Stéphanie FRESNAIS, pouvoir à Rebecca BABILOTTE, Chhun-Na LENGART, pouvoir à Michel MARESCOT, David MULLER, pouvoir à Patrice ROBERT, Marie-France NUDD-MITCHELL, pouvoir à François PEDRONO, Didier PAPELOUX, pouvoir à Véronique BOURNE, Michel THOMASSON, pouvoir à Didier QUENOUILLE, Hervé VAN COLEN, pouvoir à Michel CHEVALLIER

Madame Ihsane ROUX est nommée secrétaire de séance

## **DELIBERATION N°D070\_230623**

**TRANSPORTS SCOLAIRES**  
**Convention de délégation de compétence en matière de transport public de personnes à vocation principalement scolaire**  
**Autorisation**

La Région Normandie a transmis à la Communauté de Communes un nouvelle convention de délégation de compétence en matière de transports scolaires.

L'article L.3111-7 du Code des transports prévoit que la Région a la responsabilité de l'organisation et du fonctionnement des services de transport scolaire en dehors du ressort territorial des autorités organisatrices de la mobilité.

Cette convention, conclue en application des articles L.3111-9 du Code des transports, L. 1111-8 et R1111-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, a pour objet de définir les conditions dans lesquelles la Région délègue à l'AO2 (à savoir la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie) une partie de ses compétences relatives à l'organisation des transports scolaires sur le territoire de l'AO2.

Cette convention est conclue pour une durée de 4 ans, du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 31 août 2027. Elle pourra être reconduite une fois tacitement pour une durée d'un an.

Après avis favorable du Bureau en date du 9 juin 2023, il est demandé au Conseil de bien vouloir :

- Autoriser la passation d'une nouvelle convention de délégation de compétence avec la Région Normandie,
- Habilitier son Président, ou le Vice-Président le représentant, à signer ladite convention ainsi que tous documents s'y rapportant.

Le Conseil est invité à en délibérer

*Le Conseil Communautaire*

*Après en avoir délibéré*

*Et à l'unanimité des membres présents ou représentés :*

**AUTORISE** la passation d'une nouvelle convention de délégation de compétence avec la région Normandie,

**HABILITE** son Président, ou le Vice-président le représentant, à signer ladite convention ainsi que tous documents s'y rapportant.

**Le Président :**

**Certifie**, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la Collectivité

**Informe** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

POUR EXTRAIT CONFORME

**Communauté  
de Communes  
Coeur Côte Fleurie**  
12 rue Robert Fossorier  
14800 Deauville  
02 31 88 54 49  
info@coeurcotefleurie.org

**coeurcotefleurie.org**



**Ihsane ROUX**  
**Secrétaire de séance**

**Philippe AUGIER**  
**Président**